

Date : Mardi 5 novembre 2024
Ecole Elémentaire Descartes Circonscription de Massy
Tél: 01 69 30 06 28
E-mail: 0910492r@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE du 05/11/2024

Président du conseil d'école : M. Braun
Secrétaire de séance : M. Lhommet

Présents :

Directeur de l'école : M. Braun
Enseignants : Mme Boulassal, Mme Laffite, Mme Leclair, Mme Denage, Mme Gautron, Mme Gerbaud, Mme Madi, Mme Gonçalves, M. Rouif, M. Bouhier, Mme Ragot, Mme Slomianowski, Mme Créminon, Mme Vignot, M. Lhommet
AESH : Mme Camsing
Parents : Mme Beghoul, Mme Mengue Me Nkollo, Mme Ayache, Mme Zyong, Mme Matelin, Mme Shevchenko

ORDRE DU JOUR :

- 1- Bilan de rentrée**
- 2- Règlement intérieur de l'école 2024-2025**
- 3- Organisation des élections des représentants des parents d'élèves**
- 4- Projets, perspectives et vie de l'école**
- 5- Coopérative scolaire**

1- Bilan de rentrée :

En introduction, M. Braun tient à souligner qu'il est très heureux de travailler avec une équipe enseignante et une équipe de représentants de parents dynamiques, sympathiques et qui coopèrent pour le bien-être des enfants à l'école. Il tient à rappeler que la coopération et le travail avec les représentants des parents d'élèves, l'équipe enseignante et les différents acteurs de la municipalité (périscolaire, services techniques, factotum) est quotidien, et ne se limite en aucun cas aux échanges du conseil d'école. Un grand merci à toutes et à tous pour votre coopération.

A la rentrée, les effectifs de l'école étaient de 254 élèves répartis ainsi :

- 3 classes de CP (dispositif des CP « dédoublés » à 12 élèves par classe environ)
- 4 classes de CE1 (dispositif des CE1 « dédoublés » à 11/12 élèves par classe environ)
- 3 classes de CE2 (22 élèves par classe environ)
- 3 classes de CM1 (22 élèves par classe environ)
- 2 classes de CM2 (23 élèves par classe environ)
- 1 dispositif ULIS-école (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) avec 12 élèves en inclusion scolaire dans les classes de leur niveau d'âge.

L'équipe enseignante est composée de 19 enseignants. Il y a toujours qu'une seule enseignante RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) en plus de la psychologue scolaire.

On compte 7 AESH pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap (ces personnes sont attribuées sur commissions liées au handicap avec un nombre d'heures défini par élève suivant le type de handicap), dont une AESH spécifiquement pour les élèves du regroupement ULIS-école. Il manque encore quelques heures d'AESH sur l'école, en attente de recrutements au niveau du PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) dont nous dépendons.

La journée de rentrée s'est très bien passée. Les listes avaient été affichées le samedi. Il est difficile d'anticiper plus, car nous avons toujours des inscriptions / radiations jusqu'à la dernière minute.

Il est important de rappeler aux familles qui déménagent qu'il est indispensable de demander un certificat de radiation en amont à l'école pour pouvoir s'inscrire dans la nouvelle école.

M. Braun remercie les représentants de parents qui se sont investis pour aider au fonctionnement la semaine de rentrée, et notamment orienter les plus petits et les nouvelles familles.

Pour le fonctionnement quotidien depuis la rentrée, nous avons maintenu, comme l'année dernière, un accueil où les enfants montent directement en classe en arrivant, entre 8h20 et 8h30. Cette organisation, conforme aux directives de notre hiérarchie, évite aux enfants d'attendre dans le froid (ou sous la pluie) dans la cour alors qu'ils viennent de se réveiller et de sortir du lit ou du petit déjeuner. Cela permet un accueil calme et serein dans les classes.

Nous maintenons aussi l'organisation des sorties par deux portails différents. Cela évite les attroupements à la sortie des élèves (ce qui est d'autant plus important avec les mesures de vigilance actuelles) et cela permet aussi aux parents de « retrouver » plus facilement leur enfant à la sortie. Ces sorties s'organisent en fonction de la place des classes dans le bâtiment. Pour faciliter l'organisation des familles avec des fratries, ces dernières peuvent se retrouver dans la cour pour sortir par un même portail, à la demande des parents. Ce fonctionnement donne satisfaction en permettant une plus grande fluidité.

2- Règlement intérieur de l'école 2024-2025

Pour rappel, une partie de ce règlement n'est pas modifiable car défini par le code de l'éducation et du règlement départemental. Ce qui est modifiable ce sont uniquement les aménagements liés au fonctionnement interne.

Suite au vote, le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité des présents au conseil d'école.

3- Organisation des élections des représentants des parents d'élèves :

Cette année, suite à une décision du conseil d'école de l'année dernière, le vote pour les élections des représentants des parents d'élèves s'est fait uniquement par correspondance, sans vote direct à l'urne. Cela facilite la tenue des élections sans mobiliser des parents pour la tenue du bureau de vote sur place. De plus, il n'y a pas eu d'impact négatif sur la participation suite à ce fonctionnement. Le taux de participation a même augmenté par rapport à l'année scolaire dernière, passant de 33% à 45%.

Afin de reconduire ce fonctionnement pour l'année prochaine, nous devons le voter au conseil d'école.

Suite au vote, la proposition de voter uniquement par correspondance est acceptée à l'unanimité des présents au conseil d'école. Il est donc acté que les élections des représentants des parents d'élèves pour l'année 2025/2026 s'effectueront uniquement par correspondance.

4- Projets, perspectives et vie de l'école

Projet : « Notre école faisons là ensemble » :

Notre projet « NEFLE », construit l'année dernière, a été déposé sur la plate forme numérique de la DSDEN pendant l'été. L'équipe a fait des devis de matériel pour équiper les 5 « pôles » :

- Sciences
- Arts
- EPS
- Jeux de société
- Inclusion, élèves à besoins éducatifs particuliers

La mairie a donné son intention d'accepter d'être « porteur » (avancer des fonds en cas de réponse positive à notre projet).

Nous attendons un retour de la commission de la DSDEN pour le début d'année 2025.

Actuellement, les demandes faites pour concrétiser notre projet sont d'origine matérielles, afin d'équiper chaque pôle avec du matériel pour tous les niveaux de classes. Le budget nécessaire est évalué à environ 16000 euros. Il est précisé que le matériel doit être acheté en respectant les règles des marchés publics, et le prix est souvent élevé.

Le projet d'école s'articule autour de 4 axes :

- Ambition pour tous et excellence (analyse des points faibles aux évaluations nationales), suivi des progrès des élèves, accentuation sur la maîtrise de l'oral, la résolution de problèmes
- Bien-être pour tous, pédagogie positive. Mise en place d'un conseil de vie d'école avec des délégués de classe.
- Culture et citoyenneté responsable (le respect, les valeurs de la République, sensibilisation au harcèlement scolaire)
- Équité et inclusion (décloisonnements, inclusion d'élèves en difficultés scolaire).

Le projet d'école pourra être retravaillé en fonction du retour sur notre projet « NEFLE ».

USEP :

Pour toutes les classes sauf les classes de CP : 2 sorties USEP annuelles (« Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré »), activités physiques quotidiennes, natation par période, quart d'heure de lecture quotidien. L'affiliation à l'USEP coûte 4 euros par enfant pour l'année scolaire. Cette participation est demandée aux familles.

Programme « Phare » :

Depuis l'année dernière, l'école s'inscrit dans le programme national « Phare » de prévention du harcèlement.

Cette année, nous allons notamment :

- Mesurer le climat scolaire (questionnaires anonymes du Ce2 au Cm2)
- Travailler en prévention (avec notamment des ateliers de sensibilisation au Cyberharcèlement en Cm2)

Les enseignants ont des temps de formation sur la prévention au harcèlement : cette année, trois enseignantes de Cp ont participé à une formation. La formation est aussi prévue l'année prochaine pour continuer à former l'équipe.

Nous avons une méthode qui nous aide à résoudre les situations de harcèlement si elles venaient à se présenter.

Il s'agit de la méthode de la préoccupation partagée (aussi appelée « méthode Pikas »), méthode largement promue et utilisée dans le cadre du programme « Phare ».

Cette méthode consiste à s'entretenir individuellement avec les élèves harceleurs, sans les blâmer, afin qu'ils prennent conscience d'un problème pour les élèves harcelés et proposent des solutions pour que cesse ce harcèlement. Les entretiens, courts, s'effectuent dans la bienveillance et de façon répétée jusqu'à ce que le problème disparaisse. Pour Jean-Pierre Bellon, qui a développé cette méthode en France : « La sanction ne fonctionne pas car elle a plutôt tendance à fédérer le groupe contre la victime ».

Différents élèves, dont ceux impliqués dans les brimades mais pas seulement, sont sélectionnés. Ces élèves sont alors convoqués individuellement : à aucun moment il ne leur est reproché quoi que ce soit. L'objectif, lors de ces entretiens, est de responsabiliser les élèves et qu'ils deviennent acteurs des solutions qui mettront fin à l'intimidation : « Essayer de réveiller le sentiment d'empathie, voir comment eux peuvent faire en sorte que cette situation s'améliore ».

Des entretiens avec la victime, dont les parents sont informés, sont menés parallèlement, notamment pour l'inviter à ne pas rejeter les intimidateurs lorsqu'ils se présenteront avec des meilleures intentions.

« En quête de Bio » :

Suite à une proposition des représentants des parents d'élèves, les classes de Cp, de Ce1, de CM1 et les élèves « Ulis-école » bénéficieront cette année des ateliers « En quête de Bio ».

« En Quête de Bio » est un atelier scientifique pour les écoliers de primaires (6 - 11 ans) qui a pour but de faire découvrir et d'émerveiller les esprits jeunes (et moins jeunes) avec la biologie, et en particulier la biologie du développement. Ludique, interactif et modulable, cet atelier a pour but de susciter leur intérêt pour les sciences du vivant en sollicitant la curiosité des enfants.

Manifestation festive école-familles :

Un « marché de Noël » est envisagé pour présenter les productions plastiques des enfants dans une ambiance festive avec les familles, le mardi 17 décembre à partir de 18h15. Il faudra être spécialement attentifs aux mesures de sécurité en vigueur, notamment avec un contrôle des accès.

Un grand merci aux représentants des parents d'élèves pour leurs actions et leur implication aux côtés de l'équipe enseignante.

Point sécurité :

Les mesures Vigipirate, toujours en vigueur, nous obligent à rester très vigilants. Seules les personnes dûment identifiées peuvent rentrer dans l'école. Nous remercions les familles, notamment les parents qui viennent pour un rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, de ne pas s'offusquer si plusieurs personnels de l'école leurs demandent où ils vont ou qui ils sont.

Les enfants et les personnels de l'école sont entraînés à réagir en cas d'intrusion dans l'école dans le cadre du PPMS (« Plan Particulier de Mise en Sûreté»). Le dernier exercice a été mené fin septembre 2023. Dans ce cadre, nous rappelons aux familles qu'en cas de confinement des élèves dans l'école, il ne faut en aucun cas venir à la porte pour essayer de récupérer ses enfants.

5- Coopérative scolaire

Solde au 1er septembre 2024 : 5862,22 eur

Charges 2023-2024 : 7457,65 eur

Recettes 2023-2024 : 8393,25 eur

Résultat net 2023-2024 : 935,60 eur

Mme Ragot reste mandataire de la coopérative scolaire. Un grand merci à Mme Ragot pour le travail et les responsabilités que cela implique.

Fin du conseil : 19h15

Date du prochain Conseil : mardi 21 janvier 2024 à 18h15